



# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 AVRIL 2014 A 21 H A LA MAIRIE

**Présents** : ADAM Pascal, CHAUVET Michel, DAZA Diane-Sarah, DELMAS Gilbert, DEMAY Véronique, EMERY Françoise, FOLLET Jérôme, GRELAT Hélène, LAFFONT Maryse, LOMBARD Stéphanie, MAUFRAS Jean-Yves, MAUREL Alain, OBERTI Jacques, PINAUD Sébastien, SARTORI Janine, TROPIS Karine, VALLARCHER Laetitia, VATIN Marc.

**Procurations** : ANTOINE Frédéric à VALLARCHER Laetitia

## **1. Constitution des Commissions du Conseil Municipal:**

(Voir tableau joint)

Adoptions à l'unanimité

## **2. Représentations :**

Syndicat intercommunal pour le transport des personnes âgées (SITPA) : Mme SARTORI

Communes du Canal des deux mers : M. OBERTI et suppléant M. ADAM

Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG) : M. VATIN et M. MAUREL

Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement en Haute-Garonne (SMEPE) : Mme EMERY (titulaire) et M. CHAUVET (suppléant)

Correspondante « Défense » : Mme LOMBARD

Agence locale de l'énergie Soleval : M. VATIN

Correspondant Sécurité Routière : M. MAUREL

Correspondant tempête ERDF : M. VATIN

Délibérations favorables à l'unanimité.

## **3. Autorisation donnée au Maire : dépôt de plainte et représentation de la commune en justice :**

adoption à l'unanimité.

## **4. Vote du budget primitif 2014 de la Commune, du CCAS et de la Caisse des Ecoles :**

Vote des taux de la fiscalité locale :

La revalorisation des bases, c'est-à-dire des valeurs locatives brutes des habitations, fixée par l'Assemblée Nationale, est de 0,9 %.

L'inflation prévue pour 2014 est de 1,4 %. La baisse des dotations allouées par l'Etat à la commune est d'environ 18 000 euro.

La proposition soumise au Conseil Municipal consiste à augmenter les taux de la fiscalité locale de façon à neutraliser la baisse des dotations. Cela correspond à un passage de la Taxe d'Habitation à 13,47% (+0,33 point), de la Taxe sur le Foncier Bâti à 16,73% (+0,41 point) et de la Taxe sur le Foncier Non Bâti à 78,47% (+1,91 points).

Les nouveaux taux sont adoptés à la majorité avec 15 voix pour et 4 voix contre.

Cela se traduira fin 2014 à une augmentation des taxes municipales de 18 euro / an environ pour une famille avec deux enfants à charge, propriétaire occupant une maison à la valeur locative brute moyenne (8 euro / an pour des locataires), et de 23 euro / an environ pour une famille sans enfant à charge, propriétaire occupant une maison à la valeur locative brute moyenne (13 euro / an pour des locataires).

Budget 2014 de la Commune (adoption à la majorité avec 15 voix pour et 4 voix contre) :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>2 569 826,49</b>	<b>2 188 159,00</b>	<b>872 308,00</b>	<b>1 178 619,22</b>
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	RESTES A REALISER	RESTES A REALISER
	<b>381 667,49</b>	<b>174 680,66</b>	<b>20 747,75</b>
		SOLDE D'EXECUTION REPORTE 2013	
		<b>152 378,31</b>	
<b>2 569 826,49</b>	<b>2 569 826,49</b>	<b>1 199 366,97</b>	<b>1 199 366,97</b>
<b>BUDGET TOTAL : 3 769 193,46 €</b>			

Budget 2014 du CCAS (adoption à l'unanimité) :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>36 043,31</b>	<b>9 633,00</b>		
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	RESTES A REALISER	
	<b>26 410,31</b>		
		SOLDE D'EXECUTION REPORTE 2013	
<b>36 043,31</b>	<b>36 043,31</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>BUDGET TOTAL : 36 043,31 €</b>			

Budget 2014 de la Caisse des Ecoles (adoption à l'unanimité) :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	3,00		
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	RESTES A REALISER	
	138,11		
		SOLDE D'EXECUTION REPORTE 2013	
0	141,11	0	0
<b>BUDGET TOTAL : 141,11 €</b>			

### **5. Questions Diverses :**

Pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs, M. le Maire effectue un appel à candidatures.

Modalités de diffusion des documents et des convocations : les élus acceptent une communication dématérialisée, y compris pour les convocations au Conseil Municipal. Un accusé de réception sera demandé.

Prochains Conseils Municipaux : dates prévues

- mercredi 4 juin 2014 à 21h ;
- mercredi 9 juillet 2014 à 21h.

Convention d'objectifs et de moyens et convention de prestation de service, entre la commune et la MJC : pour une aide temporaire donnée à la MJC pour l'embauche d'un emploi d'avenir de 15 heures/semaine, et pour l'intervention d'une personne salariée de la MJC sur l'ALAE à hauteur de 11 heures/semaine. Ce point sera abordé au prochain conseil municipal.